

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 7 (1869)  
**Heft:** 31

**Artikel:** Vidy et la Maladière  
**Autor:** L.M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-180456>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

Pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.  
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**Vidy et la Maladière.**

I.

En suivant la route, qui descend de colline en colline de Montbenon au pont de la Maladière, on ne tarde pas à apercevoir les hauts peupliers de Vidy et les grands noyers qui ombragent l'antique chapelle des lépreux. Parmi les gens qui ont quelque connaissance de l'histoire et des chroniques de notre pays, il en est peu qui n'éprouvent un certain sentiment de tristesse à l'aspect de cette plaine silencieuse. Les marécages en ont exclu les habitations ; le vent fait entendre sa voix plaintive dans les longs roseaux et les peupliers ; de temps en temps, un ouvrier qui va, le gousset vide, chercher de l'ouvrage dans quelque petit atelier de Morges, Rolle ou Nyon ; le char d'un marchand ambulant se rendant à la foire prochaine, ou la charette du laitier de St-Sulpice, rompent seuls la monotonie de la route presque complètement abandonnée depuis l'établissement de nos voies ferrées.

Et du reste, les souvenirs qui se rattachent à ces lieux en rendent l'aspect plus triste encore. C'est à Vidy qu'est mort sur l'échafaud l'homme vertueux dont le rêve de toute la vie fut l'affranchissement et le bonheur de sa patrie ? Ne croyons-nous pas voir encore le cortège lugubre suivre lentement cette route, et Davel marcher à la mort avec la tranquillité, le calme que donne une conscience pure, une âme pieuse et ferme ?... « On descendit la colline, » nous dit un historien, « en suivant d'abord la route de Genève, pour tourner ensuite vers les prairies humides et sablonneuses qui aboutissent au lac. » Davel, maître de lui-même et des autres, semblait encore tout diriger. Il donna pendant la marche divers ordres qui firent remarquer la présence et le calme de son esprit. Une fois hors de la ville et sur le grand chemin, on fut très incommodé de la poussière.

« — Nous ferions mieux, dit-il, de prendre un peu à gauche pour marcher sur le gazon.

» Quelques moments après on fut de nouveau aveuglé par des tourbillons : c'étaient des cavaliers qui s'approchaient trop de lui ; il les pria de vouloir passer derrière ou devant le cortège. Cette foule qui se précipitait vers le lieu du supplice, à tout moment se jetait sur lui et retardait sa marche ; aussi quelques-uns des soldats la repoussaient-ils rudement : il les exhorta à ne faire de mal à personne. »

On voyait encore, il y a quelques années, entre deux peupliers et entourés d'un fossé de roseaux, quelques restes de murs et le tertre où se trouvait l'échafaud. C'est là que fut enseveli le corps de Davel. Après l'exécution, nous est-il dit, le bourreau de Moudon prit la tête de Davel, la cloua au gibet et enterra le corps au-dessous. La tête fut enlevée pendant la nuit. A la place on lisait ces vers :

Passant, qui que tu sois ! voici l'illustre place  
Où le brave Davel, d'une héroïque audace,  
Pour avoir chatouillé notre Ours un peu trop fort,  
Par un coup de sa patte a terminé son sort.

Berne fit d'inutiles recherches sur cet enlèvement. Mais environ une année après, un apothicaire de Lausanne, ayant été accusé de fabrication de fausse monnaie, on découvrit, en outre, qu'il avait la tête de Davel, conservée dans sa pharmacie. Berne, avertie par la procédure, reprit cette tête et la fit brûler par le bourreau, sous la potence. Le corps était demeuré à sa place sous l'échafaud.

On raconte que peu de jours après l'exécution, la terre où reposait la dépouille du martyr vaudois se trouva couverte de *ne-m'oubliez-pas* (en allemand : Vergiss mein nicht). Cette petite fleur bleue que l'imagination populaire fit pousser miraculeusement sur la tombe de Davel, mais dont il faut plutôt attribuer la présence à quelque main amie, ne semblait-elle pas dire : « n'oubliez pas le précurseur de votre liberté ; ne laissez point inachevée l'œuvre commencée !... »

C'est près de cet emplacement qu'étaient placées les roues sur lesquelles furent mis à mort, au commencement du siècle dernier, un grand nombre de malfaiteurs et de brigands, dont les bandes ravageaient le pays de Vaud et lui faisaient une réputation à laquelle notre génération a peine à croire. Nos lecteurs se souviennent du reste des détails que nous avons publiés l'année dernière sur *le brigandage au Jorat*.

La route de Lausanne n'avait pas, sous ce rapport, une meilleure réputation que les passages du Jorat. On n'osait guère sortir le soir. Tel pont, tel passage le long d'un bois était dangereux. Le pont d'Allaman sur l'Aubonne, dont une forêt penchée ombrage l'abord, était un lieu particulièrement infecté. Il se commit des crimes horribles dont les détails furent sagement ensevelis. On ordonna des patrouilles générales ; chaque commune devait four-

nir autant d'hommes qu'elle avait accoutumé de le faire en temps d'alarme. Les soldats, armés de fusils, d'épées, de pistolets et de bayonnettes, avaient en outre avec eux de bons chiens, pour découvrir les rôdeurs de nuit. Ces patrouilles surveillaient les grandes et les petites routes dans leurs deux lignes principales, savoir de Coppet jusqu'au delà du Jorat et de Lausanne par La Sarraz, jusqu'en Bourgogne. Un grand nombre de gens suspects furent saisis et roués vifs. Un contemporain rapporte qu'il a vu lui-même « des vingt à trente roues à la fois, chargées de meurtriers et voleurs, presque tous gens du pays. »

Les bandes de ces malfaiteurs étaient, paraît-il, bien organisées, car une d'entr'elles s'attaqua une nuit à la métairie d'un riche paysan dont la famille et les domestiques faisaient une douzaine de personnes. Les brigands garottèrent tout ce monde, les tourmentèrent cruellement, mirent les pieds du maître au feu et les lui brûlèrent « jusqu'aux cuisses » pour lui faire déclarer où il cachait son argent.

Suivant la tradition, des villages entiers étaient suspects. Les habitants d'un village situé entre Lausanne et Morges, mais qu'on ne nomme pas, étaient unis pour exercer en commun le brigandage. Plusieurs personnes avaient déjà disparu dans cette localité, entr'autres une fille et un étudiant. Le bailli de Morges fit occuper le village, on s'assura des hommes, les femmes et les enfants s'enfuirent, les maisons furent détruites, et les coupables remis au bourreau. « Comme on se rendait vers le lac au lieu du supplice, nul des malfaiteurs ne donnant le moindre signe de repentance, à un certain endroit du chemin, l'un des brigands partit tout à coup d'un affreux éclat de rire; et il se mit à raconter qu'ayant trouvé dans ce même lieu, quelques années auparavant, un pauvre *magnin* ou chaudronnier ambulant, dormant la bouche ouverte, il lui avait pris sa poche pleine de plomb fondu et la lui avait versée dans le gosier. Il ne pouvait se tenir de rire en se rappelant la mine du pauvre diable et les contorsions qu'il faisait pour mourir. » L. M.

#### Société vaudoise des sciences naturelles.

Séance du 21 juillet.

M. le docteur Nicati a lu un intéressant mémoire sur la neige rouge et sur les chutes de poussières atmosphériques en différents pays. Cette question est intéressante, parce qu'elle peut, dans quelques cas, éclairer sur l'origine de certains courants aériens. Il y a quelque vingt ans un orage s'abattit sur la ville de Lyon et amena la chute d'une certaine quantité de poussière rougeâtre. Cette poussière fut étudiée avec le plus grand soin et un naturaliste célèbre y reconnut des germes de plantes microscopiques originaires des Antilles; or les données météorologiques établirent que cet orage avait réellement passé par les Antilles et l'origine de cette poussière était confirmée. La neige rouge des Alpes grisonnes, étudiée par M. Nicati, est attribuée par quelques personnes à une poussière provenant du Sahara, ou même de régions plus éloignées, et transportée par le *fœhn*; quoique le fait ne soit pas encore complètement établi, il n'a rien d'inavraisemblable et le travail de M. Nicati est un des échelons qui permettra d'élucider la question.

M. Guillemin, ingénieur, a montré à la Société un des filtres dont les Anglais se sont servis en Abyssinie. Cet instrument se compose d'un cylindre de charbon minéral très

poreux, de la grosseur d'un verre, auquel est adapté un tube de caoutchouc, terminé par un tube de verre. On trempe le cylindre dans de l'eau et l'on aspire directement avec la bouche par le tube de verre, ou bien l'on fait fonctionner le filtre comme un siphon. Grâce à l'eau des Cases, ce filtre ne sera guère utile à Lausanne, mais les touristes auront en mainte occasion à l'utiliser.

M. le professeur Chavannes a proposé de se servir de ce filtre en sens inverse, c'est-à-dire pour aérer l'eau dans laquelle on transporte ou conserve des poissons.

M. le docteur Forel a donné une nouvelle explication du phénomène connu sous le nom de *fontaines* ou de *chemins* que présente notre lac. On sait que le lac présente fréquemment des surfaces irrégulières ayant presque le poli d'un miroir. On a indiqué déjà plusieurs causes de ce phénomène, et souvent des malins montrent aux étrangers une de ces fontaines comme étant le Rhône qui, disent-ils, traverse le lac sans que ses eaux s'y mélangent. D'autres personnes pensent que des courants intérieurs ou des courants d'air de pression variable peuvent produire ces calmes partiels.

M. Forel attribue les *fontaines* à une couche graisseuse provenant des abondantes matières animales qui se rendent au lac, soit des égoûts des villes, soit des tanneries. Ces matières grasses séjournent quelque temps au bord du lac, puis sous l'influence d'une brise de terre, elles s'étendent irrégulièrement à la surface du lac. Ce qui donnerait quelque poids à l'opinion de M. Forel, c'est une expérience au moyen du camphre. Un très petit morceau de cette résine, placé sur de l'eau pure, prend aussitôt un mouvement gyrate qui n'a pas lieu sur de l'eau grasse. Sur le lac, M. Forel a reconnu que le camphre se meut rapidement en dehors d'une *fontaine*, et que sur l'eau calme le mouvement est presque nul. Cette nouvelle théorie, comme tout ce qui est simple, rencontrera sans doute des sceptiques, mais l'étude ne tardera pas de confirmer ce qu'elle a de vrai; ce sera en tout cas plus facile que de constater des couches d'eau de densité diverse.

M. le docteur De la Harpe, père, a montré quelques échantillons d'un champignon assez curieux (*Scipophorus prixdatus*). Il est formé d'un entonnoir ou plutôt d'une sorte d'éteignoir renversé; c'est dans ce cornet que se trouvent les organes reproducteurs de la plante.

M. le docteur Duplessis a présenté une tige de campanule portant 4 corolles emboîtées les unes dans les autres; ce phénomène est assez rare parmi les campanules.

#### IV<sup>e</sup> lettre sur l'Exposition de Lausanne.

Monsieur le rédacteur,

Lorsqu'on dit d'un homme, c'est un *original*, on n'a pas précisément l'intention de lui faire un compliment agréable. On n'aime pas ces personnages, aux allures étranges, qui ne se plient guères aux préjugés de la mode et de la société, qui sont eux avant d'être tout le monde. Dans les arts, en revanche, l'*originalité* est un titre de gloire pour celui qui le mérite. Mais entendons-nous bien et voyons ce qu'il faut penser de la vraie originalité.

Notre âme éprouve certaines impressions, qui viennent soit de l'extérieur, soit de l'intérieur. L'admiration que nous causent l'harmonie de la nature et ses magnificences, voilà un exemple des impressions extérieures. Et maintenant si par les forces de notre imagination, nous arrivons à nous retracer une scène lugubre, solennelle, ou ridicule, notre âme en est aussi diversement impressionnée; mais cette impression procède de l'intérieur, c'est l'âme qui agit sur elle-même, qui est à la fois active et passive. Les arts n'ont pas d'autre but que de retracer ces impressions et de les manifester au dehors, en sorte qu'elles communiquent à